

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces, titulaires, ordo des fidèles et aux prières. — II L'Avent. — III Messes basses et services chantés. — IV Dans le pays des Boers, par le R. P. Marcellin, oblat de Marie-Immaculée. — V Nomination ecclésiastique. — VI Où se trouve Jésus. — VII Ce que dit la neige. — VIII Chronique religieuse : Rome. — IX Décisions de la Congrégation des Rites. — X Prononciation du latin.

ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Dimanche, le 10 décembre

On annonce les antennes O de l'Avent.

J. S.

TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Lundi, le 25 décembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire du Saint-Enfant-Jésus (Pointe-aux-Trembles et Mile End).

J. S.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 10 décembre

Office et messe du 2e dim. de l'Avent, *semi-double* ; mém. de l'oct. de l'Immac. Concept. et de S. Melchiade. — Vêpres du dim. (ant. *Ecce*) ; mém. de S. Damase (du 11) et de l'oct. de l'Immac. Concept.

J. S.

AUX PRIERES

Sœur Julienne Théoret, de l'Hôpital Général des Sœurs Grises, décédée à Montréal.

Sr Saint-Clément, née Angélique Morel, des Sœurs de a Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

L'AVEANT

SI nous voulons nous conformer à l'esprit de l'Eglise pendant ce saint temps, nous avons deux choses à faire: la première, c'est d'entrer dans de vrais sentiments de pénitence; la seconde, c'est de nous appliquer à méditer et à honorer le grand mystère de l'incarnation.

Pénitence! C'est par là que les prophètes disposaient le peuple de Dieu à la venue du Messie. C'est par là que saint Jean-Baptiste, son précurseur, ouvre sa mission. "Faites pénitence, disait-il; faites de dignes fruits de pénitence." C'est donc par là que nous devons aussi préparer nos cœurs au Seigneur.

La pénitence implique d'abord la détestation et la fuite du péché. Ne nous contentons pas d'éviter le péché mortel qui sépare l'âme de Dieu et en bannit le Saint-Esprit; étendons notre aversion jusqu'aux moindres péchés véniels commis de propos délibéré: ces sortes de fautes mettent obstacles aux opérations de la grâce et contristent le cœur de Dieu.

Appliquons-nous de plus en plus à déraciner nos mauvais penchants. Celui qui ne met pas tous ses soins à les réprimer, s'expose à faire de nouvelles chutes. "Les montagnes et les collines seront abaissées, disait le prophète Isaïe; les vallées seront comblées; on redressera les chemins tortueux, et on aplanira les chemins raboteux." Quand on attend la visite d'un grand personnage, on ne manque pas de réparer le chemin par où il doit passer. L'esprit de pénitence doit nous porter de même à l'amendement de nos défauts. Si c'est l'orgueil qui domine en nous, qu'il fasse place à l'humilité. Abaissons ces hauteurs, cette fierté naturelle, cet amour-propre, cette estime déréglée de nous-mêmes, qui nous enflent de notre prétendu mérite et nous rendent si susceptibles. Ces montagnes arrêteraient et détourneraient le cours des grâces. Jésus enfant ne respire qu'humilité et simplicité; il porte ses regards sur les humbles et les détourne des cœurs superbes. Il n'est pas né au Capitole, ni même sur la sainte montagne de Sion, mais dans une caverne et, pour ainsi dire, sous terre.

Pour nous rendre maîtres de nos passions, pour expier nos fautes passées, la mortification des sens est indispensable. Sans nous im-

poser de
d'une man
abstinence
sité, d'évit
petites, pei
véritable h

Nous dev
l'Incarnati

Qu'il étai
en serions-r
infidèles qu
ou qui ont
les plus épa
esclaves, m

Par quel
misères...
esclave.

Réfléchiss
nous appren

MESS

DE t
F
se
quarantain
l'an. Or, de
familles —
sées de re
demandées
annoncées
sées dans c
pestif qui o
tage d'être
et dispendi
30 messes b
qu'un servi
Eh bien

poser de précepte particulier à cet égard, l'Eglise nous y exhorte d'une manière pressante. Ayons soin, du moins, de pratiquer quelque abstinence, de nous infliger quelque privation, de modérer la curiosité, d'éviter la dissipation, de supporter avec plus de patience les petites peines attachées au travail et à l'obéissance, d'acquérir une véritable humilité.

Nous devons aussi méditer et honorer spécialement le mystère de l'Incarnation.

Qu'il était grand, le besoin que nous avons d'un Rédempteur ! Où en serions-nous sans Jésus-Christ ? Nous serions comme ces peuples infidèles qui de nos jours encore n'ont pas le bonheur de le connaître ou qui ont eu l'ingratitude de le rejeter. Nous serions ensevelis dans les plus épaisses ténèbres, plongés dans un abîme de vices, dégradés, esclaves, malheureux ! C'est Jésus-Christ qui nous a tirés de cet état.

Par quel moyen ? En prenant notre pauvre nature avec toutes ses misères... Il s'est anéanti lui-même jusqu'à prendre la forme d'un esclave.

Réfléchissons sur ce mystère d'anéantissement et d'amour. Là, nous apprendrons à nous humilier et à aimer.

MESSES BASSES ET SERVICES CHANTES

DE temps immémorial dans tous les diocèses de France, on célèbre pour chaque défunt, outre le service d'inhumation, au moins un service de quarantaine et un service anniversaire ou du *bout de l'an*. Or, depuis quelques années, un certain nombre de familles — et non les moins chrétiennes — se sont avisées de remplacer ces services par des messes basses demandées à tous les prêtres de la localité et souvent annoncées par l'organe des journaux. Elles ont été poussées dans cette voie par des réformateurs au zèle intempé-
 pestif qui ont fait miroiter à leurs regards, outre l'avantage d'être délivrées d'invitations souvent ennuyeuses et dispendieuses, cette considération que 10, 15, 20 ou 30 messes basses ont devant Dieu une valeur plus grande qu'un service, si solennel soit-il.

Eh bien ! je n'hésite pas à blâmer nettement cette

innovation, et j'ose affirmer que cette théorie ou cette interprétation n'est pas en conformité parfaite avec la doctrine de l'Eglise.

L'Eglise, en effet, depuis son origine jusqu'à notre époque contemporaine, a constamment demandé à ses enfants de faire chanter un service solennel pour les défunts non-seulement au jour des funérailles, mais aux 3e, 7e et 30e jours après la mort ou après les obsèques, et enfin au jour de l'anniversaire du décès. Il y a donc là une invitation précise et une pratique persévérante qui méritent une considération sérieuse. L'Eglise sait que le sacrifice de l'autel a, de lui-même, une *valeur infinie*, pouvant satisfaire à Dieu pour tous les péchés des hommes et délivrer non-seulement une âme, mais toutes les âmes du Purgatoire sans exception. Mais elle sait aussi que Dieu, dont les décrets sont insondables, n'applique pas ce fruit de la messe dans sa *valeur infinie*, que sa sagesse seule détermine la mesure ou l'étendue de cette application, et que cette mesure est surbordonnée à nos dispositions personnelles, aux dispositions passées de nos défunts, aux circonstances qui entourent l'oblation du saint sacrifice et à mille causes que ne peut discerner la faiblesse du regard humain. Or, l'Eglise, en établissant ces prescriptions liturgiques, en demandant, sans avoir jamais varié sur ce point essentiel, des messes chantées et des services solennels, proclame, par le fait même et d'une façon au moins implicite, que ces chants, ces cérémonies extérieures, cette augmentation des ressources fabriciennes nécessaires à l'entretien, à la décence et à la splendeur du culte divin, ont une valeur à part, indépendante de la valeur du sacrifice, honorent davantage la majesté de Dieu et lui procurent une plus grande somme de gloire ; qu'ainsi des prérogatives spéciales sont attachées à ces solennités liturgiques ; que selon toute vraisemblance, l'application du fruit du saint sacrifice est alors faite par Dieu dans une mesure plus large ; que les âmes du Purgatoire y trouveront des secours plus abondants ; qu'en un mot, il est permis de croire, pour ces motifs, qu'un seul de ces services chantés équivaut à un nombre plus considérable de messe basses ou privées.

(Lettre pastorale de Mgr l'archevêque de Moulins, octobre 1899)



puissance e
tout ce qui
Il appar
leur religio
sont le théâ

Les Boer
française. O
nombre de
il se produi
migration tr
rendre matt
Calvinistes t
gaies qui e
1437 le cèle

Sous la de
et même, jus
mée à nos p
ment du sièc
persécution é

Il y avait
gais, belges,
ment privés
ou résilait pé
dans la néces
neur.

Les cathol

DANS LE PAYS DES BOERS

Par le R. P. Marcellin GIDROL

OBLAT DE MARIE-IMMACULÉE



À l'heure actuelle il n'est pas de journal ou de revue qui ne consacrent plusieurs pages aux événements du Sud africain. On suit de près ce drame qui se joue entre une très grande puissance et un petit peuple de fermiers. On parle beaucoup de tout ce qui concerne les Boers surtout au point de vue militaire.

Il appartient à une revue religieuse de faire connaître un peu leur religion et les missions catholiques établies dans les régions qui sont le théâtre de la guerre.

* * *

Les Boers sont d'origine hollandaise et même un peu d'origine française. On sait qu'après la révocation de l'édit de Nantes, bon nombre de protestants français se retirèrent dans les Pays-Bas. Puis il se produisit de Hollande vers l'Afrique Australe un courant d'immigration très prononcé, si bien que les nouveaux finirent par se rendre maîtres du Cap de Bonne-Espérance et de tout le Sud africain. Calvinistes fanatiques, ils chassèrent du pays les catholiques portugais qui en avaient pris possession avec Vasco de Gama, lorsqu'en 1487 le célèbre navigateur aborda sur la côte Sud-Est du continent.

Sous la domination hollandaise la religion catholique fut proscrite et même, jusque vers 1810, l'Afrique méridionale fut à peu près fermée à nos prêtres. Les Anglais qui s'y étaient établis au commencement du siècle avaient en effet laissé subsister des restes de lois de persécution édictées par leurs devanciers.

Il y avait alors dans la colonie du Cap quelques catholiques français, belges, allemands et irlandais, mais ils étaient presque totalement privés de secours religieux : de loin en loin, un prêtre passait ou résidait pendant un certain temps au milieu d'eux, puis se voyait dans la nécessité de partir sous peine d'être expulsé par le gouverneur.

Les catholiques du Cap de Bonne-Espérance furent d'abord ratta-

chés au vicariat apostolique de l'île Maurice ; puis en 1837, ils formèrent une mission distincte.

En 1850, nous trouvons dans le Sud africain trois vicariats : Cap oriental, Cap occidental et Natal.

Ce dernier fut, dès sa création, confié aux Oblats de Marie-Immaculée. Au commencement il embrassait une étendue de territoire immense dont les limites à l'intérieur des terres n'étaient pas bien définies. Il comprenait, outre le Natal, la Cafrerie, le Zoulouland, le Basutoland, le Transvaal et l'Etat libre d'Orange.

En 1886, l'Etat libre d'Orange fut érigé en vicariat et le Transvaal en préfecture apostolique. Un peu plus tard, en 1894, le Basutoland, qui faisait partie du vicariat d'Orange, devint à son tour préfecture apostolique.

VICARIAT DU NATAL

L'immigration irlandaise, qui a tant fait pour la propagation de la foi en Amérique et en Australie, ne s'est pas portée de ce côté. Aussi la population catholique de race européenne est-elle peu nombreuse dans le Natal, et même depuis quelques années plusieurs ont émigré du Natal au Transvaal, attirés par l'appât de l'or. Cependant le nombre des catholiques a considérablement augmenté par la conversion des hérétiques et des infidèles. Le pays qui constitue aujourd'hui le vicariat du Natal ne contenait guère, il y a 25 ans, que 800 catholiques ; il en a maintenant 12,000. C'est peu toutefois à la pensée que nous avons autour de nous plus d'un million d'infidèles.

Le vicaire apostolique, Mgr Jolivet, est breton d'origine. Il est au Natal depuis 1874 et l'an passé il a célébré ses noces d'or sacerdotales et ses noces d'argent épiscopales. Pour le seconder dans son apostolat, il y a 20 Pères, 4 Frères convers et 5 prêtres séculiers ; outre les Trappistes et leurs Sœurs tertiaires, six congrégations religieuses rendent à ces missions des services inappréciables. Les premières sont les Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux, qui possèdent un établissement dans les deux villes principales du vicariat, à Maritzburg et à Durban. Les Religieuses dominicaines ont des écoles à Oakford, à Newcastle et en Zoulouland. Les Sœurs de Sainte-Croix de Suisse ont fondé quatre maisons dans la Cafrerie. Les Religieuses hospitalières de Saint-Augustin possèdent également quatre maisons à Durban, Maritzburg, Estcourt et Ladysmith. A Durban les Sœurs de Nazareth s'occupent des pauvres orphelins et des vieillards. Enfin la

congrégation
au diocèse
colonie

Les ()
sont cha
a fait ve
qui déjà

Les p
Ladysmi

A Pie
smith, le
d'un mil

Une c

est celle
leur zèle

polygami

rière inco

vouloir p

Cafres se

des vérités

Les ces

dans le N

comprend

Ces religi

sant de

phytes, il

églises, de

On le c

pistes, les

de religie

exercent v

Le Basu

habité sur

Le Préf

a avec lui

Congrégat

congrégation des Filles de Jésus, dont la maison-mère est à Kermaria, au diocèse de Vannes, nous a récemment envoyé une première colonie de sept religieuses.

Les Oblats, tout en desservant huit missions pour les Zoulous, sont chargés des populations de race européenne et des Indiens qu'on a fait venir au Natal pour travailler dans les plantations de sucre et qui déjà atteignent en nombre les Européens.

Les principales missions sont : Durban, Pietermaritzburg, Estcourt, Ladysmith, Newcastle, Oakford, Kokstat et Umtata.

A Pietermaritzburg, chef-lieu de la colonie, et au camp de Ladysmith, les soldats catholiques s'élèvent en temps ordinaire à plus d'un millier. Deux Pères en sont chargés.

Une œuvre qui tient particulièrement au cœur des missionnaires est celle de la conversion des Noirs. Trois obstacles ont paralysé leur zèle, surtout à leur arrivée : le caractère même des Cafres, la polygamie et les préjugés répandus par les protestants. D'un caractère inconstant et léger, préoccupés de leurs plaisirs, au point de ne vouloir pas entendre parler de la mort qui doit y mettre fin, les Cafres se soucient peu d'embrasser une religion qui leur enseigne des vérités graves et leur impose des devoirs austères.

Les œuvres des Trappistes se sont développées prodigieusement dans le Natal. Ils ont 18 stations. Le personnel de leurs missions comprend 24 prêtres 250 frères et presque autant de sœurs tertiaires. Ces religieux possèdent dans le vicariat des terres immenses. Disposant de tant d'ouvriers et aidés encore par les indigènes, leurs néophytes, ils peuvent bâtir partout à peu de frais, mais solidement, des églises, des couvents et des écoles pour les Cafres, etc.

On le comprend facilement, cette organisation puissante des Trappistes, les travaux non moins importants des Oblats, tous ces couvents de religieux avec leurs écoles, leurs hôpitaux, leurs orphelinats, exercent une influence très grande pour la propagation de la foi.

PRÉFECTURE APOSTOLIQUE DU BASUTOLAND

Le Basutoland, séparé du Natal par les monts du Drakensberg, est habité surtout par les Noirs.

Le Préfet apostolique est le R. P. Cénez, du diocèse de Nancy. Il a avec lui 14 prêtres et 104 frères convers, appartenant tous à la Congrégation des Oblats de Marie. Les religieuses, au nombre d'une

trentaine, se consacrent à l'instruction des enfants. Ce sont toutes des Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux.

Des missions sont établies à Roma, Saint-Michel, ThabaBosiho, Korokoro, Sainte-Monique, Sion, etc. Le nombre des catholiques est actuellement d'environ 6,000.

Les missions chez les infidèles du Basutoland ont été pendant de longues années la source de grandes difficultés et le théâtre de beaucoup de sacrifices de la part de nos Pères. En 1883, lors de la consécration solennelle de tout le district au Sacré-Cœur, un véritable changement se produisit. Dans une seule année les missionnaires eurent à enregistrer autant de conversions que pendant les 25 premières années de leur rude apostolat.

VICARIAT DE L'ÉTAT LIBRE D'ORANGE

Outre la république de ce nom, il comprend le Grinqualand-West et le Béchuanaland. A part deux prêtres, les missionnaires appartiennent à la Congrégation des Oblats de Marie. Ils sont une quinzaine avec Mgr Gaughran, oblat comme eux et irlandais d'origine.

Il y a quelques Frères des Ecoles chrétiennes, venus d'Irlande, et 60 religieux de différents ordres. Le vicariat compte 4,500 catholiques, plus de 14,000 hérétiques et plus de 1 million de païens indigènes. Nous avons 8 églises, 13 écoles et en outre du personnel religieux enseignant, 8 instituteurs et institutrices laïques nous prêtent leur concours. Environ 1,000 enfants reçoivent l'éducation dans nos écoles. *Kimberley* dans le Grinqualand est la résidence du vicaire apostolique. La population de cette ville s'élève à 40,000 âmes. On y trouve des représentants de toutes les nationalités, de toutes les langues, de toutes les couleurs et de toutes les religions.

Les catholiques sont environ 2,000. Les Sœurs de la Sainte-Famille dirigent une école supérieure pour les jeunes filles et une école paroissiale fréquentée par 300 enfants. L'école des Frères, à peine ouverte, en compte déjà 100.

A Bloemfontein, capitale de l'Etat libre, les Sœurs de la Sainte-Famille ont un pensionnat qui a plus de cent internes ; c'est le plus grand établissement de ce genre au sud de l'Afrique.

Mafeking et Taunys sont des missions de fondation récente dans le Béchuanaland et cependant déjà prospères.

Parmi les autres missions les plus importantes citons : Jagersfontein, Harrismith et Beaconsfield.

Elle a
zèle des C
depuis qu
ques s'élè
pistes, les
Famille, d
Les mi
Lydenbur
Johann
Cette ville
tation des
de fortune
minier le
catholique
ne font qu
burg sont
Maristes et
Famille. C
seule du T
Sainte-Fam
nement esse
établisseme
blancs ou n

Les Boers
et du vicaria
ter avec eux.

Lorsque l
en 1835, bea
de Noirs, pri
en s'avancan
de l'Etat libr

Dans leur
leurs ministr
loi. Ils ne p
jouissant ni d
culte leur étai

PRÉFECTURE DU TRANSVAAL

Elle comprend en son entier la république de ce nom. Confiée au zèle des Oblats, qui sont une quinzaine, elle a prospéré beaucoup, depuis quelques années surtout, au point que le nombre des catholiques s'élève à plus de 6,000. Nommons, à côté des Oblats, les Trappistes, les Frères Maristes, les Sœurs de Lorette, de la Sainte-Famille, de Nazareth, les Sœurs Dominicaines et les Ursulines.

Les missions existantes sont Pretoria, Barbeton, Johannesburg, Lydenburg et Vleeschfontein.

Johannesburg est la mission la plus importante de la préfecture. Cette ville, qui existe depuis peu, a déjà 100,000 habitants. L'exploitation des mines d'or y attire, comme à Kimberley, des chercheurs de fortune de toutes les parties du monde. Elle est devenue le centre minier le plus important de l'Afrique méridionale. La population catholique est presque de 3,000 âmes, sans tenir compte de ceux qui ne font que passer. Les œuvres actuellement existantes à Johannesburg sont : une église, une école de garçons tenue par les Frères Maristes et une école de filles dirigée par les Sœurs de la Sainte-Famille. C'est un ensemble de 800 élèves environ. Cette ville est la seule du Transvaal où les Sœurs catholiques (ce sont les Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux), soient chargées de l'hôpital du gouvernement essentiellement protestant : la présence des Sœurs dans cet établissement est une merveille. Il y a en moyenne 250 malades blancs ou noirs.

LES BOERS

Les Boers forment l'un des éléments de la préfecture du Transvaal et du vicariat de l'Etat libre d'Orange, et le missionnaire doit compter avec eux.

Lorsque les Anglais abolirent l'esclavage dans la colonie du Cap en 1835, beaucoup de Boers, qui avaient à leur service bon nombre de Noirs, prirent le parti de se soustraire à la domination britannique, en s'avancant dans l'intérieur des terres. Ils fondèrent la République de l'Etat libre d'Orange en 1836 et en 1853 celle du Transvaal.

Dans leur émigration, ils n'eurent garde d'oublier leurs bibles et leurs ministres. Pendant longtemps les catholiques furent hors la loi. Ils ne pouvaient aspirer aux fonctions du gouvernement, ne jouissant ni du droit de vote, ni de l'éligibilité ; l'exercice même du culte leur était interdit.

C'était un vieux souvenir des anciennes lois persécutrices de Hollande.

La découverte des mines d'or, qui a eu pour conséquence l'arrivée dans le pays d'étrangers de toutes les nations, a permis une certaine détente. Les esprits se sont peu à peu relâchés de leur ancienne rigueur calviniste. Les préjugés et le fanatisme semblent diminuer, mais c'est surtout à une certaine indifférence en matière religieuse et au dégoût profond qu'inspirent le despotisme et l'esprit mercantile des ministres, qu'il faut attribuer cette amélioration.

Nos espérances de convertir les Boers sont encore faibles. Cependant, en maintes circonstances, il nous a été donné de rencontrer une véritable sympathie envers le prêtre catholique, là où, il y a quelques années encore, nous ne trouvions que rebut et même haine. Nous devons attribuer, en grande partie du moins, ce changement à l'influence qu'exercent nos écoles, surtout celles des couvents des religieuses, où les protestants sont admis aussi bien que les catholiques. Les Boers connaissent l'excellence de notre éducation, viennent maintenant à nous, nous confient leurs enfants, et les enfants mis en contact avec des maîtres et des maîtresses chrétiennes, sont ensuite capables de corriger et d'effacer ces mille notions fausses et malicieuses que leurs parents et leurs amis entretiennent depuis des siècles à l'égard de l'Eglise catholique.

Il est à craindre que la guerre actuelle entre l'Angleterre et les Boers ne soit funeste à nos œuvres. Probablement que plusieurs de nos établissements auront à souffrir, surtout pendant le siège des villes, comme à Kimberley, Mafeking, Ladysmith.

Dans beaucoup de localités les églises sont abandonnées par la population, qui s'est enfuie ou a couru aux armes. Les missionnaires s'occupent en divers endroits, à titre d'aumôniers, des soldats catholiques, soit dans l'armée boer, soit dans l'armée anglaise. Les journaux ont déjà appris qu'au nombre des prisonniers anglais faits par les Boers à Ladysmith, se trouvait un prêtre catholique.

NOMINATION ECCLESIASTIQUE

PAR décision de Mgr l'archevêque de Montréal, M. l'abbé J.-B. Morin a été nommé curé de Saint-Jean-de-Matha, en remplacement de M. l'abbé T.-S. Provost qui se retire du saint ministère.

Un mi
Que la
Faisait
Cette e

Il lui r
Et ce q

Qui br

— Pou

— Elle

Que Jé

— Moi,

Qu'aux

Tu ne l

Ils allèr

La belle

Et point

A partir

Fut l'ati

Aller où

“ Je veu

Le père t

Une grâc

Acheva c

Pa

Il fallut

Mais, qu

Allons av

Contient

OU SE TROUVE JESUS

Un ministre anglican, bon père de famille,
Que la grâce divine ébranlait dans l'erreur,
Faisait un jour voir Londres à sa petite fille ;
Cet enfant de cinq ans fut son ange sauveur !

Il lui montra d'abord l'église catholique ;
Et ce qui la frappa soudain d'étonnement,
Ce fut la lampe symbolique
Qui brûlait à l'autel du Très Saint Sacrement !

— Pourquoi donc une lampe en ce lieu solitaire !
— Elle est un ornement, mais elle indique encore
Que Jésus-Christ est là dans ce beau sanctuaire :
Vois sa petite porte d'or !

— Moi, je voudrais bien voir Jésus ! — Sa porte n'ouvre
Qu'aux privilégiés de son culte ; et, de plus,
Tu ne le verras pas ; un voile épais le couvre.
— Ah ! je voudrais bien voir Jésus !

Ils allèrent au temple. — Ici, dit-elle, ô père,
La belle lampe d'or n'éclaire plus nos pas,
Et point de tabernacle avec son doux mystère ?
— C'est qu'en ces murs Jésus n'est pas !

A partir de ce jour l'église catholique
Fut l'attrait de son cœur ; elle ne voulait plus
Aller où ne luit pas la lampe eucharistique :
“ Je veux aller, dit-elle, où se trouve Jésus ! ”

Le père fut ému, la mère fut touchée ;
Une grâce sortant du Très Saint Sacrement
Acheva dans ces cœurs la grande œuvre ébauchée
Par l'exemple de leur enfant !

Il fallut abjurer : et c'était la ruine !
Mais, qu'importe ! Ils ont dit, d'un élan généreux :
Allons avec Jésus ! la présence divine
Contient tous les trésors de la terre et des cieux !

Messenger du T.-S. Sacrement.

CE QUE DIT LA NEIGE



AVEZ-VOUS écouté ce que dit la neige par les froides journées d'hiver, lorsqu'elle vient, éparpillée en mille flocons, se poser contre les vitres, comme autant de papillons blancs aux ailes moelleuses ?

Elle est silencieuse, c'est vrai ; mais son silence ne parle-t-il pas éloquemment ?

Dites-moi, lorsque, assis près d'un bon feu dont la flamme rouge et capricieuse dessine de bizarres figures, que, rêveur, vous cherchez à déchiffrer, tout en présentant les mains à sa douce chaleur, n'avez-vous jamais vu se détacher de vos pensées confuses la triste image d'une mansarde sans feu, où le froid, hôte familier des pauvres logis, a ses grandes entrées par des portes mal jointes et des fenêtres sans vitres ; où de petits enfants qu'un peu de chaleur et de pain rendraient roses et joyeux, où de petits enfants, dis-je, se tiennent pressés, près de leur mère désolée, de leur père malade, grelottant sur sa misérable couche !

Ne vous a-t-elle pas dit tout cela, la neige ?

Oui ; et à mesure qu'elle entassait ses blancs flocons sur le pavé, une tristesse insoutenable pesait sur votre cœur, et, la neige vous invitant à suivre le froid sentier qu'elle vous traçait, vous alliez, au nom de la divine charité, frapper à quelques-unes de ces pauvres mansardes, dont le malheur se ressemble toujours ; puis, lorsque, transi mais joyeux de toute la joie que vous aviez donnée, vous reveniez vous asseoir à votre chaud foyer, vous vous étonniez en voyant la neige étoiler de nouveau vos vitres de ses flocons, comme pour vous appeler encore !

— Que veux-tu donc ? n'es-tu point satisfaite ?

— Non, non, disait-elle doucement, pas encore ! Regarde dans ces buissons, dans les branches dénudées des arbres : tu comprendras mes avertissements.

Et, ayant regardé, vous aperceviez le doux et joyeux rouge-gorge transi, blotti sur lui-même en forme de boule, puis les petits pierrots ordinairement si vifs et maintenant... hélas, pauvrets ! les yeux fermés et les ailes pendantes... Vite, ouvrons la fenêtre ; entrez, pauvres oiselets, venez picorer les miettes de ma table... vous qui,

plus cra
nappe s
miettes
par leur
nourrit.

Et ma
encore t
tures bl
tin, que
chaque
enfance
rités qui
et de vé
petits ric
mais enc
faits chr
religieux

Après
mollemer



1^o Celle
commencer
de Honesti
l'a reconstit
des chanoir
similaires d
Enfants de
décret, la s
pour elles s

2^o Vient

plus craintifs, restez sur le seuil, vous ne serez pas oubliés, et, sur la nappe si blanche dressée par la neige, mangez, mangez aussi les miettes de ma table... Et les petits oiseaux rassasiés remercient, par leur chanson qui rappelle les beaux jours, la Providence qui les nourrit.

Et maintenant, dit la neige qui commence à tomber plus lentement, encore un mot : si vous avez dans vos demeures de ces douces créatures blondes et potelées, à l'âme pure, à l'esprit naïf, au rire argentin, que l'on appelle des enfants, n'oubliez pas que je vous ramène chaque année le jour de Noël. Donnez à l'enfance, au nom de cette enfance divine que Noël vit éclore ; pensez aux petits enfants déshérités qui, non seulement ont besoin de pain pour les nourrir, de feu et de vêtements pour les réchauffer, de ces petits cadeaux, de ces petits riens qu'on prodigue facilement, pour sourire et remercier, mais encore et surtout, pour être plus tard des hommes et de parfaits chrétiens, du bienfait inappréciable d'une bonne éducation religieuse.

Après ce dernier avertissement, un dernier flocon vint tomber mollement sur le sol, et la neige se tut.

Communiqué.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

ROME



MÉDAILLE DES ENFANTS DE MARIE. — Il y a trois associations distinctes d'Enfants de Marie ayant chacune le titre de *prima primaria* :

1^o Celle des filles de Marie, *delle Figlie di Maria*, établie au commencement du XII^e siècle, à Ravenne, par le Bienheureux Pierre de Honestis, chanoine régulier de Latran. Pie IX, de sainte mémoire, l'a reconstituée à Sainte-Agnès-hors-les-Murs, et remise à la direction des chanoines réguliers de Latran, avec pouvoir d'y agréger des unions similaires dans le monde entier. Une médaille doit être portée par les Enfants de Marie qui relèvent de cette Congrégation-Mère. Par un décret, la sainte Congrégation a rendu obligatoire pour elles, *mais pour elles seules*, le type de médailles qu'elle a approuvé.

2^o Vient ensuite par ordre de date (1584) l'Association du Collège

Romain chez les PP. Jésuites. Elle n'était d'abord que pour les jeunes gens et les hommes. Ce n'est qu'en 1825 qu'elle put s'affilier les réunions de femmes et de jeunes filles.

3° Il y a enfin en Europe, chez les Filles de la Charité, l'Association nouvelle, demandée par la Sainte Vierge en 1830.

Ces trois Congrégations, absolument distinctes les unes des autres, ont à peu près les mêmes avantages et indulgences.

Les Congrégations d'Enfants de Marie affiliées à la Congrégation des Jésuites ou à celle des Filles de la Charité n'ont donc pas à se préoccuper du décret que nous avons signalé.

LE PROCHAIN CONSISTOIRE. — On assure que le Souverain-Pontife, profitant des vacances automnales pendant lesquelles, sauf pour affaires urgentes, les audiences aux cardinaux préfets et aux prélats secrétaires des Congrégations romaines sont suspendues, a préparé les actes du prochain consistoire. Il ne s'agirait cette fois que d'un consistoire pour la préconisation des évêques et aucun renseignement ne porte jusqu'ici que de nouveaux cardinaux y seront créés. Le chapeau cardinalice y sera imposé toutefois à deux princes de l'Eglise dont la date de création remonte au consistoire précédent: S. Em. Franca Nava di Bontife, archevêque de Catane, resté provisoirement à Madrid, en qualité de pro-nonce apostolique; et S. Em. Missia, archevêque de Goritz.

Quant à la date du prochaine consistoire, il paraît, d'après un bruit suffisamment accrédité, qu'elle se rapprocherait plutôt de la première que de la deuxième quinzaine de décembre.

NOUVELLE ÉCOLE APOSTOLIQUE. — On signale les vastes proportions que va prendre, en rapport avec l'importance de son but, une institution particulièrement utile à la formation du clergé et due à l'initiative du R. P. Valentini. Il s'agit d'un institut désigné sous le nom d'École apostolique, où des clercs et des prêtres auxquels l'âge ne permettrait pas aisément de s'assujettir au régime d'un séminaire et qui, cependant, désirent perfectionner leurs études ou se préparer à la prédication et aux œuvres des missions, trouvent dans ce double but tous les éléments voulus. Cette école apostolique sera située aux *prati di Castello*.

COLLÈGE PORTUGAIS. — Un nouvel établissement ecclésiastique va compléter, à Rome, la magnifique série de collèges et de séminaires

où la jeun
sources pu
C'est le co
l'ouverture
élèves, cho
fondateurs
cette fond
retien du

DECIS

Décret
la famille
chantée
messe ba
tions que
dimanche
la messe

D'un ar
les décis
prières de

1. Non
me, du tr
absoutes l

anima ejus
du v. *Ani*

2. Qu'o
sent, n'im
fera par la

De profun

3. Le 2
on ne réci

que le v. *J*

4. Si le
revenant c
monie de
si l'on ne c

les récite e

où la jeunesse sacerdotale de toutes les nations vient se former aux sources pures de la doctrine romaine et des traditions apostoliques. C'est le collège portugais qui va être inauguré le mois prochain, à l'ouverture de l'année scolaire, avec une première phalange de douze élèves, choisis dans les divers diocèses du Portugal par les évêques-fondateurs du nouveau collège. Le Souverain-Pontife, très satisfait de cette fondation, a voulu y concourir lui-même, en pourvoyant à l'entretien du personnel chargé de la direction du collège portugais.

DECISIONS DE LA CONGREGATION DES RITES

Décret du 9 mai 1899. — Pour un défunt pauvre, dont la famille n'a pas les moyens de faire les frais de la messe chantée aux obsèques, on peut permettre de dire une messe basse de *Requiem*, sous les mêmes clauses et conditions que la messe chantée, pourvu cependant que les dimanches et jours de fêtes de précepte, on n'omette pas la messe qui correspond à l'office de ce jour.

D'un autre décret, en date du 11 mars 1899. — Nous tirons les décisions suivantes qui regardent la conclusion des prières de l'absoute :

1. Non-seulement les absoutes du troisième, du septième, du trentième jour et de l'anniversaire, mais toutes les absoutes faites les autres jours doivent être suivies du *v. anima ejus*, ou, dans le cas de prière pour plusieurs défunts, du *v. Animæ eorum*. . . Le 2 novembre est seul excepté.

2. Qu'on fasse l'absoute devant le corps présent ou absent, n'importe quel jour, la conclusion de l'absoute se fera par la récitation de l'antienne *Si iniquitates* suivie du *De profundis* ainsi que de l'oraison *Fidelium*.

3. Le 2 novembre, jour de la Commémoration des Morts, on ne récite pas comme finale le *De profundis*, pas plus que le *v. Animæ* ou *Anima*.

4. Si le corps est accompagné au cimetière c'est en revenant qu'on récite ces diverses prières. — Si la cérémonie de l'absoute se fait devant le catafalque, ou bien si l'on ne doit pas accompagner le cercueil au dehors, on les récite en rentrant dans la sacristie.

PRONONCIATION DU LATIN

QNous demande, à titre de renseignements, en quoi consistent les divergences entre la prononciation italienne et la prononciation française du latin.

Ces divergences sont nombreuses. Voici celles qui sont assez marquées pour qu'un Français et un Italien aient d'abord de la peine à s'entendre, tout en parlant le même latin. Mais on voudra bien observer que les *équivalents français* ne rendent que bien imparfaitement les sons correspondants de la belle langue italienne. Le mieux serait de prendre les leçons d'un maître.

I. — PRONONCIATION DES VOYELLES. — U se prononce OU. — *Deus*, prononcez *Deous* ; *Dominus*, *Dominous*.

— Lorsque deux voyelles se suivent, elles se prononcent toujours séparément et distinctement en conservant chacune leur son propre. — Exemple : *Pauperes*, prononcez *Pa-ou-peres* ; *autem*, *a-ou-tem* ; *laudate*, *la-ou-date*.

II. — PRONONCIATION DES CONSONNES. — C suivi de E ou de I ou de la diphtongue Œ, se prononce TCHE, TCHI et TCHE. — Exemples : *Ceciderunt*, prononcez *Tchetchiderount* ; *circuitu*, *tchircouitou* ; *celi*, *tcheli*.

— G suivi de E et de I, se prononce DG. — Exemples : *Genuit*, prononcez *dgenouit* ; *gigas*, *dgigas*.

— H suivi de I, dans le corps d'un mot, se prononce comme K. — Exemples : *Mihi*, prononcez *Miki* ; *nihil*, *nikil*. — Au commencement d'un mot, H ne se prononce pas.

— J se prononce toujours comme I, quelque soit sa place. — Exemples : *Jesus*, prononcez *Iesous* ; *jejunium*, *ieiounioum*.

— N et M n'ont jamais le son nasal ; il faut les prononcer avec force, en les faisant résonner. — Exemples : *Lingua*, prononcez *linngoua* ; *tempus*, *temmpous* ; *principio*, *prinntchipio*. ”